TRAMPOLINE

nº -37 Fédération Française des Sports au Trampoline

19, rue de la Lancette 75012 PARIS Tél.: 343.73.71.



ANALYSE DES 8èmes CHAMPIONNATS D'EUROPE

TRAMPOLINE

1. Résultats Féminins

1.1. Susan SHOTTON - GB - 1ère - Total 99.4 - D.9.9

<u>Palmarès</u>

CDEJ	1980	68.20	(8.9)	2ème	(coef 3 = 93.10)
CDE	1981	95.5	(9.4)	2ème	
CDM	1982	96.8	(10)	3ème	
CDEJ	1982	96.8	(9.8)	1ère	

La gracieuse Susan confirme ses qualités de compétitrice de très haut niveau : 2 médailles d'Or, 2 médailles d'Argent, 1 médaille de Bronze en compétition individuelle.

Sa technique est bonne bien que nous n'aimions pas beaucoup les fermetures anticipées qui ne sont pas très jolies. Par contre elles permettent de meilleurs "landings".

1.2. Andréa HOLMES - GB - 1ère ex-aequo - total 99.4 - D.10.00

Palmarès

CDM	1982	72.80	(8.50/3.10)	10ème
CDEJ	1983	94.60	(8.9)	4ème

Sa difficulté est en augmentation régulière (8.50 à Bozeman, 8.90 à Moulins 10 à Burgos).

Les notes d'exécution nous semblent trop hautes. La forme est très bonne, la technique parfaite mais le trampoline ne se pratique pas à 3 mètres de la toile, sinon c'est du "tumbling". Nous répétons que le meilleur trampoliniste est celui qui fait les figures les plus difficiles, dans une forme parfaite, au centre de la toile avec une élévation optimale". Le règlement fixant une constance dans l'amplitude retarde la progression du trampoline en favorisant les compétitrices qui ont peu de qualités athlétiques mais une très bonne technique.

Le système de mesure mis au point par l'INSEP à la demande de la FFST permettra peut-être un jour de faire intervenir le paramètre "TEMPS". Il faudra alors trouver le moyen d'apprécier ce facteur sous la forme d'un coefficient.

Néanmoins, Andréa avec un mètre d'élévation en plus serait une grande championne.

1.3. Nadine CONTE - F - 3ème - total 97.90 - D.9.50

Um	90.00	man	-
10.	Lma	TE	
CHEMICAL	NAMES AND ADDRESS OF	PER MANUEL PRINTERS	NO.

CDE	1978	28.30	(4.9)	19ème	
CDE	1979	39.90	(7.7)	16ème	
CDM	1980	66.20	(8.40)	9ème	(coef 3 = 90.90)

CDEJ	1980	89.75	(8.8)	5ème
CDE	1981	92.70	(8.4)	8ème
CDM	1982	96.20	(8.4)	4ème

Comme il est difficile d'obtenir la note que l'on mérite tant que l'on n'est pas admise parmi les meilleures mondiales. Nadine a beaucoup souffert de notations "farfelues" de la part de juges incompétents ou partiaux. Il est curieux de voir comment le même juge peut donner des notes très différentes pour le même compétiteur en compétition puis en cours de juges. Cette différence est probablement dûes à l'utilisation du cinéma !!!

On constate tout de même des écarts de 5/10 (9.50 à 9.00) à l'exercice imposé, ainsi qu'au libre (8.70 - 8.20).

A notre avis l'un des deux juges aurait dû être taxé d'"incompétence", mais que peut faire le juge arbitre avec le règlement actuel??? donner le départ de la concurrente suivante.

Mais oublions ces querelles nationalistes pour constater une progression régulière de Nadine qui s'impose maintenant parmi les prétendantes au podium aux prochains Championnats du Monde.

Depuis sa participation aux championnats d'Europe de la Jeunesse en 1978 à Copenhague, nous ne l'avions pas revue. Elle est actuellement le chef de file de l'équipe féminine soviétique.

Il est intéressant de noter que les Soviétiques assurent leur qualification avec un libre de moindre difficulté et prennent un risque en finale pour accéder au podium.

Nous souhaiterions voir appliquer cette tactique au niveau français, le coefficient trois étant déterminant.

1.5. Ruth KELLER/SCHUMANN - CH - 5ème - total 96.90 - D=10.10

<u>Palmarès</u>				(company)
CDM CDE	1972 1973	41.5	(7.70) (8.80)	1ère (classe B devant V. RICHER) 2ème
CDM	1974	70.6	(9.5)	4ème mariagnya na resta manna
CDE	1975	39.4	(6.80)	13ème
CDEJ	1976	72.10	(9.9)	1ère de la companya d
CDE	1977	66.5	(9.1)	9ème adagment de shandar after
Véronique 1	BATAILLON	était 7è	me a sau sau 'e.	ing appelled the sailing who was in
CDM	1978	69.2	(9.7)	4ème
CDE	1979	69.2	(9.9)	2ème
CDM	1980	71.60	(9.6)	1ère (coef 3 = 97.80)
CDE	1981	96.2	(10.1)	1ère de contrat de la contrat
CDM	1982	100.0	(10.1/9.6)	1ère

Elle obtint des écarts excessifs dans l'imposé (9.40 - 8.70) et au 1er libre (9.10 - 8.20) ce n'est pas mal... Tous les juges n'ont pas encore les mêmes critères d'appréciation malgré les efforts de la CTI. Indiscutablement sa prestation n'a pas atteint la qualité des années précédentes. Il faut également mentionner que la difficulté n'a pas variée en 2 ans mais que l'exécution s'est améliorée de 5 pts 30.

1.6. Beate KRUSWICKI - D - 6ème - total 96.1 - D=9.1

Palmarès

CDM	1980	69.20	(9.2)	4 ème (coef. 3 = 94.60)
CDM	1982	94.1	(9.0)	6ème

Compétitrice élégante et régulière.

1.7. Kristia Mc DONALD - GB - 7ème - Total 95.5 - D=9.60

<u>Palmarès</u>				- YORLI e
CDE	1981	56.6	(8.5)	12ème
CDM	1982	58.5	(9.1)	11 ème
CDEJ	1982	94.4	(9.1)	6ème

Progresse régulièrement en exécution et en difficulté. Elle accède à la finale à Moulins et à Burgos.

1.8. Lilia YVANOVA - SV - total 94.7 - D=8.6/9.6

Les Soviétiques n'ayant participé ni aux CDM 1980 ni aux CDM 1982, il faut remonter aux CDEJ 1980 à Edimbourg où elle a obtenu 65.80 (coef. 3 = 89.65) avec une difficulté de 8.7 et 9.4.

1.9. Hiltrud ROEWE - D - 9ème - total 93.1 - D=8.5

Palmarès

CDEJ 1982 92.50 (7.40) 8ème

La jeune espoir de l'équipe féminine allemande après le départ d'Ute SCHEILE. Elle progresse très régulièrement et s'affirme comme une compétitrice de talent.

1.10. Ute LUXON - D - 10ème - total 70.40 - D=8.80

Son palmarès est aussi impressionant que la durée de sa carrière sportive. Elle obtient son premier titre de Championne d'Allemagne en 1966 et elle est Championne d'Europe à Paris en 1969 en compagnie de Paul LUXON qui devient plus tard son époux.

<u>Palmarès</u>				12 S86	66
1967	CDM	38.70		8ème	(sous son nom de jeune fille
1968	CDM	31.15	(6.9)	8ème	Ute CZECH) (Médaille d'Or en synchro
1969 1970	CDE	39.55	(6.9)	1ère	avec A.JAROSCH)
1971	CED	40.90	(6.6)	2ème 2ème	augmentetion de le diff
1972 1973	CDM CDE	38.8 23.5	(8.0)	10ème 12ème	indos saig us success to lied voti
1975	CDE	52.5	(8.6)	10ème	(Medaille d'Or en synchro avec C.ROTHER elle devient
1976	CDM	67.4	(8.2)	7ème	Ute LUXON)

1977	CDE	Medaille	d'Or en	synchro	avec	U.SCHEILE
1978	CDM	64.9	(8.6)	6èn		
1979	CDE	68.6	(8.8)	3èn	re	

Elle a repris la compétition en raison de problèmes ayant affecté l'équipe féminine. Elle a eu quelques difficultés dans le 2ème libre mais elle a tout de même permis à l'Allemagne d'obtenir la médaille d'argent devant la France. Ses notes à l'imposé et au 1er libre sont les meilleures de l'Equipe allemande. De plus elle est toujours aussi charmante...

1.11. Nathalie LEROY - F - 12ème - total 58.9 - D=8.20

Palmarès

CDEJ 1982 91.9 (6.80) 9ème

Nathalie progresse régulièrement. Son tempérament compétitif lui permet de ne pas décevoir en compétition. Elle s'affirme progressivement grâce à son élégance et à sa correction.

Maintenant elle doit améliorer ses poussées dans la toile et introduire quelques difficultés nouvelles.

Au plan technique, elle souffre du "nouveau Rudolph à la Française", ce qui n'est pas un compliment.

Tant que l'on aura pas compris que le déclenchement des vrilles, sur rotation avant, doit se faire en phase aérienne, il y aura des problèmes. Cette erreur est le résultat d'une mauvaise technique de la 1/2 vrille... Dos, du Barani tendu et de l'apprentissage du Rudolph. Nous parlons de cette question depuis cinq ans mais hélas il n'y a pas d'écho... et c'est dommage!

Il faut également signaler :

- . des take off en incidence
- . une position cambrée en vrille dûe à une mauvaise position de la tête.
- . Rudy ball out : déclenchement anticipé

Dès que ces fautes techniques seront corrigées, Nathalie pourra espérer figurer dans les dix meilleures européennes.

1.12. Nathalie TREIL - 15ème - total 58.2 - D=8.3 -

Palmarès

CDE	1980	53.80	(7.6)	20ème
CDM	1982	56.20	(8.0)	16ème
CDEJ	1982	57.3	(7.8)	15ème

Elle a de bonnes qualités athlétiques, elle est la seule à pouvoir faire équipe en synchro avec Nadine. Elle a peu d'appréhension pour l'acquisition de figures nouvelles et Michel ROUQUETTE a beaucoup d'espoir de lui faire réaliser un libre de classe internationale.

Mais la réussite en compétition n'est pas uniquement le résultat d'une augmentation de la difficulté, il faut un grand pouvoir de concentration ce qui semble manquer le plus à Nathalie...

Au plan technique, elle souffre également du "Rudolph New Look" et d'un Rudy Ball out beaucoup trop anticipé. Il faudrait également prendre conscience de la position des membres inférieurs au moment du "landing". Il y a sur ce point précis beaucoup à faire et beaucoup à gagner. Il est certain que les qualités de Nathalie lui permettront de s'affirmer mais il faudra corriger ces petits défauts et prendre la compétition au sérieux. Si elle y réussit nous aurons une équipe féminine très redoutable.

1.13. Yvonnik MILLET - 29ème - Total 19.575 - D=0.90 -

Pleine de bonne volonté, une application exceptionnelle à l'entrainement, mais Yvonnik participait à sa première compétition internationale et était absolument paralysée par le "trac".

Beaucoup de choses à revoir au plan technique en particulier dans tous

les mouvements de vrilles.

Les progrès en difficulté ont été excessivement rapides, maintenant il faut un temps de maturation qui permettra un affinement technique et surtout la correction de défauts très perturbateurs pour les progrès futurs.

Malgré toutes ces critiques, félicitations à nos filles qui ont sauvé l'honneur en nous offrant :

. Une médaille de BRONZE

avec Nadine CONTE avec toutes les Filles

. Une médaille de BRONZE

(à suivre...)

P. BLOIS

LU DANS LA PRESSE

"IL FERA DES BONDS"

Le Président Reagan envisage d'acquérir un trampoline. "Si vous passez près de la Maison-Blanche et que vous voyez quelqu'un monter et descendre devant la fenêtre du premier étage, c'est moi" a-t-il déclaré.

LE SOIR (BRUXELLES)

"UN AMOUR QUI VOLE HAUT"

Amoureux éconduit mais imaginatif, Bill Graham n'avait rien trouvé de mieux que d'installer un trampoline devant l'immeuble de sa belle. Grâce à ce procédé, il pouvait ainsi l'entrapercevoir pendant quelques secondes, celleci n'habitant qu'au deuxième étage d'un immeuble de Arlington. La police a dû intervenir.

L'EQUIPE LES ZELLES AZELLAJES E

COMPTE REIDU DE LA REUNION DU PRAESIDIUM DE LA F.I.T.

La réunion s'est déroulée à FRANKFURT/MAIN en présence de :

Mrs Eric KINZEL . B.AMMON . K.BAECHLER . I.IRWIN . I.GRANT . A.MOSIMANN . H.ROHNISCH R.WALKER

Excusés : Mme VEREECKEN . M. R. FROHLICH

1. CHAMPIONNATS D'EUROPE DE LA JEUNESSE 1985

Cette compétition était initialement prévue au Danemark. L'impossibilité pour la DTF d'inclure le DMT et le Tumbling dans le programme a conduit le Praesidium à décider, à regret, de confier l'organisation à un autre pays. Actuellement, aucun pays ne s'est porté candidat.

2. CHAMPIONNATS DU MONDE 1984

Ils se dérouleront du Vendredi 24 au Dimanche 26 Août à OSAKA.

La réunion du Praesidium est fixée au Mardi 21 Août et le Congrès au Jeudi 23.

La compétition par catégories d'âge est prévue à KANAZAWA du 31 Août au 1er Septembre.

Le matériel, de fabrication japonaise, qui sera mis à la disposition des compétiteurs est conforme aux normes de la FIT selon le rapport de Jannie JANSEN Malgré tout, les compétiteurs risquent d'être gênés par un matériel nouveau.

3. JEUX MONDIAUX DES SPORTS NON OLYMPIQUES

Ils se dérouleront à Londres du 26 Juillet au 4 Août 1985.

Des compétitions de Trampoline, DMT et Tumbling sont prévues du 26 au 28 Juillet.

Des articles dans la presse précisent qu'une bonne partie des recettes de la publicité est dès maintenant assurée.

4. NOUVELLES AFFILIATIONS A LA F.I.T.

Des contacts ont été pris et il est possible d'espérer dans les années à venir, l'affiliation des pays suivants : Argentine, Brésil, Eulgarie, République de Chine, Inde, Italie, Arabie Saoudite, Singapour, Thaïlande.

Bernard AMMON est chargé de coordonner les actions en vue du développement du trampoline dans de nouveaux pays.

5. RELATIONS AVEC LES MEDIAS

Un des membres du Praesidium sera désigné pour coordonner les relations avec les différents médias.

Une telle responsabilité implique l'emploi d'un journaliste polyglotte et disponible à plein temps.

Il est envisagé de créer une commission "Presse" comme a été crée une commission "Sécurité".

6. CHAMPIONNAT PAR CATEGORIES D'AGE

Ian IRWIN, Australie, propose des modifications au règlement de compétition établi par la C.T. à propos des limites de difficulté. Cette proposition sera transmise à la C.T. et si elle est approuvée, elle pourra être appliquée pour le championnat à KANAZAWA.

7. PROPOSITIONS CONCERNANT LE CONGRES

B.AMMON a fait des propositions concernant le système d'élection au Congrès. Ces propositions sont complexes et il a été décidé d'en reporter l'étude à une date ultérieure.

Des remerciements sont adressés à la DTB, à M. W.HACK de la Société EUROTRAMP ainsi qu'à E.KINZEL pour leur accueil de la réunion du Praesidium. Il est important également, de remercier H.ROHNISCH qui a assuré la traduction de la réunion. Je suis surpris d'apprendre que "Helmut ROHISCH" considère la traduction comme un "hobby" et qu'il ne reçoit pour ce faire aucune gratification. Il est également depuis 49 ans l'interprète officiel de la FIG.

Extrait du compte rendu effectué par I.GRANT, membre du Praesidium paru dans le numéro d'Octobre 1983 de STA NEWS. (Fédération Ecossaise de Trampoline) Traduction P.BLOIS.



ISSY LES MOULINEAUX

Cherche un entraineur pour le Samedi A.Midi (2 H)

Renseignement auprès de : Lawrence PERDRIAT - 736.86.53

BOULOGNE BILLANCOURT

A VENDRE: 1 Trampoline "Goliath" 105 Toile 1/2 Inch - anglais - Bon Etat

Renseignement auprès de : Michel GERARD - 604.58.15 - 725.06.07

INFORMATION DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA FEDERATION INTERNATIONALE

INTRODUCTION

La Commission Technique de la F.I.T. a tenu une session "marathon" du 9 au 14 Février 1984 pour s'efforcer de résoudre tous les problèmes en vue du Congrès Technique proposé, ce dernier se déroulant à Osaka avant le Congrès officiel de la F.I.T.

Le programme du déroulement des épreuves des Championnats du Monde 1984 la constitution des jurys des grandes compétitions internationales... ont également été à l'ordre du jour.

Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères aux membres de la C.T. qui ont participé à ces travaux :

. Pierre BLOIS

France

. Jannie JANSEN

Afrique du Sud

. Horst KUNZE

République Fédérale d'Allemagne

. David WARD HUNT

Grande Bretagne

pour leur aide inestimable et leur bon travail. Je regrette beaucoup que Jeff HENNESSY et Len RANSOM n'aient pu être présents pour des raisons financières.

Nous avons eu une agréable surprise avec la visite du Président de la F.I.T., Monsieur Erich KINZEL, qui est resté avec nous pendant deux jours, et celles plus courtes de notre Vice-Président, Monsieur Alfred MOSIMANN. Nous les remercions de l'intérêt qu'ils ont porté aux travaux de la CT de la F.I.T.

1. BUTS DE LA F.I.T.

1.1. Développement des sports régis par la F.I.T.

1.1.1. TRAMPOLINE

Suite à la discussion tenue sur le développement du trampoline dans les pays affiliés et les pays non affiliés, la meilleure méthode pour développer le trampoline est de suivre celle qui a été employée à l'origine pour le développement du trampoline en Europe.

Afin de réaliser cette action, il est nécessaire d'entrer en contact avec les nations respectives et d'organiser des visites par des équipes de démonstration composées de sportifs et d'entraineurs dans les nations concernées ; dans la mesure du possible, cette organisation ne devrait occasionner aucun frais à la FIT.

La CT a appris que de nombreux trampolines ont été vendus dans différentes nations, où actuellement il n'existent pas de fédérations nationales ; parmi elles.

La Grèce Israël

La Jordanie L'Algérie

L'Arabie Saoudite

1.1.2. DOUBLE MINI TRAMP

En vue du développement de ce sport, la DTB est disposée, en 1984, d'accepter des compétiteurs d'autres fédérations nationales dans ses compétitions régionales et nationales, par exemple :

Cette décision a été prise à la suite de nombreuses lettres écrites par des fédérations affiliées.

5. APPAREILS POUR MESURER LE MANQUE DE SYNCHRONISATION

- 5.1. Actuellement, à notre connaissance, plusieurs appareils de ce type sont expérimentés en France, en Tchécoslovaquie, en Allemagne et en URSS.
- 5.2. Le problème est de déterminer avec précision une échelle permettant de transcrire les différence à l'impact en dixièmes de points.
- 5.3. L'échelle suivante est proposée par la CT, elle sera expérimentée sur les différents appareils :

1/10	10 -	15 cm	i	6/10	51	_	63 cm
	16 -			7/10	64	p=00	78 cm
3/10	23 -	30 cm	imais and up	8/10	79	_	98 cm
4/10	31	39 cm	1 - 11 - 1	9/10	99	_	123 cm
5/10	40 -	50 cm	1	10/10	124	+	

6. COMPETITIONS

6.1. Championnats du Monde 1984 à Osaka/Japon - 24 au 26 Août 1984

6.1.1. Réunion technique

Voir la lettre ci-jointe adressée aux membres affiliés ainsi que l'ordre du jour.

6.1.2. Détermination des jurys pour TR, TU, DMT

La CT a désigné les Juges Arbitres suivants : Trampoline (Tampoline) Trampo

Femmes Ind. Hommes Ind. Femmes synchro Hommes synchro

P. BLOIS K. BACHLER D. WARD HUNT H. KUNZE

Tumbling

J. JANSEN

Double Mini Tramp

L. RANSOM

Les autres juges seront désignés lorsque la CT recevra les noms des juges proposés par chaque nation à l'occasion de l'envoi des formulaires d'inscription.

6.1.3. Jury d'appel

Seuls les représentants du Praesidium et de la CT ainsi que les Juges Arbitres sont actuellement désignés (voir ci-desus).

19.5.84 RINTELN Compétition régionale
2.6.84 HAMBURG Championnats d'Allemagne
29.9.84 RINTELN Coupe Internationale de Rinteln

Les pays souhaitant participer à un stage d'information sur le Double mini-tramp sont priés de prendre contact avec Horst KUNZE, Detmolder Strasse 33, 3260 Rinteln 1/Allemagne, Tél. 05751-2544. Le Portugal a déjà demandé à participer à ce stage.

1.1.3. TUMBLING

La CT considère à l'unanimité le Tumbling comme un sport spectactulaire

ayant de très grandes possibilités de développement.

Il est également nécessaire de prendre contact avec les fédérations de gymnastique nationales, ainsi qu'avec les entraineurs de gymnastique, afin de persuader les meilleurs gymnastes de participer à des compétitions de tumbling organisées par la FIT.

En outre, les fabricants de pistes de tumbling sont également contactés, afin que la CT connaisse les personnes ou les clubs intéressés par ce sport et

ayant acheté du matériel de tumbling.

1.1.4. Liste des responsables de la CT de la FIT pour le développement des différents sports :

TR Pierre BLOIS assisté de David WARD HUNT

DMT Len RANSOM assisté de Horst KUNZE

TU Jannie JANSEN assisté de Pierre BLOIS

Ces personnes sont responsables de diffuser les décisions de la CT et de prendre contact avec les nations affiliées dans les questions concernant leur sport respectif.

2. COURS DE JUGE INTERNATIONAL F.I.T.

2.1. Procédure

- 2.1.1. Les cours de juge de la FIT ne peuvent être organisés que par des fédérations affiliées à la FIT et doivent être placés sous la direction d'au moins deux membres de la CT de la FIT. Dans des cas particuliers, la CT peut accepter qu'un cours soit dirigé par un seul membre de la CT, assisté d'une personne compétente n'appartenant pas à la CT, mais néanmoins acceptée par cette dernière.
- 2.1.2. Tous les renseignements concernant les cours doivent être publiés par le responsable au moins quatre mois avant la tenue du cours.
- 2.1.3. La partie des droits d'inscription au cours, qui doit être remise à la FIT, est de 100 Francs suisses.
- 2.1.4. Les frais occasionnés par la participation d'un membre de la CT au déroulement du cours (dépenses de voyage, logement ect...) doivent être pris en charge par l'organisateur.
- 2.1.5. Les droits d'inscription doivent être versés à la banque de la FIT, au moins deux mois avant le début du cours.
- 2.1.6. Le directeur de cours doit soumettre son budget au Président de la FIT pour le remboursement.

2.1.7. Le directeur de cours doit transmettre une liste complète des résultats à David WARD HUNT, qui la transcrira sur le computer, ainsi qu'aux personnes responsables de chaque sport. Ces résultats doivent comprendre toutes les notes obtenues à l'examen.

2.2. Cours de Juge International prévus pour 1984 - uniquement pour le trampoline

Rép. Fédé. d'Allemagne : 11 au 13 Mai 84 FRANCFORT Langue Allemande Grande Bretagne : Septembre 84 BOURNEMOUTH Langue Anglaise Belgique : 9 au 11 Octobre 84 LEOPOLDSBURG Langue Française

Il va de soi, que ces cours sont également ouverts à des participants d'autres nations. Les personnes intéressées sont priées d'entrer en contact avec

les responsables suivants :

. Cours en allemand : Horst Kunze, Detmolder Strasse 33, 3260 RINTELN 1

Allemagne

. Cours en Anglais : David Ward-Hunt, 1 Rustlings Court, Riverdale

Park, Sheffield S10 3HQ/Grande Bretagne

. Cours en Français : Pierre Blois, 56, rue Jeanne D'Arc 94160 Saint

Mandé/France

3. JUGEMENT

3.1. Amélioration du Jugement

Suite à plusieurs lettre concernant le travail souvent peu satisfaisant des juges, la CT s'est occupée de très près de la question comment une amélioration pourrait être réalisée.

Le but final est d'arriver à ce que les juges utilisent l'échelle com-

plète des déductions, soit de 0.0 à 0.5 pts.

La CT a donc décidé d'accorder, avant les compétitions de la FIT, plus de temps aux cours d'instruction des juges retenus pour la compétition et de mieux utiliter la vidéo.

3.2. Position du Juge Arbitre

La CT propose au Congrès 1986 la modification de la règle suivante :

"Si la note donnée par un juge à l'exécution ne correspond pas à la qualité d'exécution réalisée par un compétiteur, le Juge Arbitre peut prendre les décisions suivantes :

1. Proposer au juge de modifier sa note

2. Remplacer la note par la moyenne des autres notes (cf règle 20.2.5)

3. Appliquer la règle 20.3.4. et remplacer le juge "incompétent"

4. EXERCICES IMPOSES

4.1. Trampoline

Voir la lettre ci-jointe adressée aux membres affiliés

4.2. Double-mini-tramp

Après discussion, la CT a décidé de retirer sa proposition d'exercice imposé en double-mini-tramp et de revenir au "statu quo".

Trampoline

Femmes Ind.	Hommes Ind.	Femmes Synchro	Hommes Synchro
K. BACHLER	A. MOSIMANN	K. BACHLER	K. BACHLER P
J.JANSEN	L. RANSOM	P. BLOIS	D. WARD HUNT CT
P. BLOIS	K. BACHLER	D. WARD HUNT	H. KUNZE JA

Tumbling

K.	BACHLER	P
P.	BLOIS	CT
J.	JANSEN	JA

Double Mini Tramp.

K.	BACHLER	P
Н.	KUNZE	CT
L.	RANSOM	JA

6.1.4. Cours pour les juges retenus pour la compétition

Responsables de cours :

- . Pierre BLOIS
- . David WARD HUNT
- . Horst KUNZE
- . Jannie JANSEN

6.1.5. Matériel

Suite à différentes lettres adressées à la CT de la FIT, si le matériel qui sera utilisé lors des championnats du Monde, a déjà été testé lors de compétitions, Jannie JANSEN, le responsable de la CT pour le matériel des championnats du Monde, a confirmé à la CT qu'il avait constaté que le matériel utilisé lors des championnats universitaires du Japon ainsi qu'aux compétitions juniors est conforme au règlement de la FIT.

Il a eu l'occasion de parler à des compétiteurs et des entraineurs à propos de matériel, et ils ont tous exprimé leur satisfaction sur le matériel fourni par les quatre fabricants.

Il a également parlé longuement aux fabricants et assisté à des démonstrations sur les différentes appareils. Selon lui, tout le matériel examiné est conforme aux normes de la FIT.

Au niveau des toiles de trampoline, les deux types de toiles sont conformes aux normes de la FIT. Des toiles tressées et des toiles filet seront disponibles.

6.2. Championnats d'Europe de la Jeunesse 1984 à Leopoldsburg/Belgique - 12/13.10.84

6.2.1. Le délégué de la CT de la FIT est Pierre BLOIS.

6.2.2. Il se renseignera à propos du programme du céroulement des épreuves et organisera, avec l'assistance de David WARD HUNT, un cours de juge international pour les participants de la langue française, à condition que le nombre d'inscription soit suffisant (voir § 2.2)

6.2.3. Computer

David WARD HUNT, l'homme responsable du computer à la CT, a déjà contacté les organisateurs de Léopoldsburg à ce propos, et il a pu nous confirmer qu'ils ont déjà acheté le programme de la FIT.

- 6.3. Compétitions mondiales par catégories d'âge à Kanazawa/Japon 30/31.08.84
 - 6.3.1. Participants de la FIT:
 - . Erich KINZEL, Président de la FIT
 - . Jannie JANSEN et Len RANSOM, Membres de la CT de la FIT
 - 6.3.2. Le délégué de la CT de la FIT est Jannie JANSEN
- 6.3.3. Il est responsable de la constitution des jurys, du Jury d'Appel et du tirage au sort.
- 6.3.4. La proposition "non-limitation de la difficulté" a été refusée par 24 Non contre seulement 7 Oui. Par conséquent, les règles actuelles seront appliquées.

6.4. Coupe du Monde Hermesetas

- 6.4.1. Au cours de la réunion de la CT, une délégation du Club de Kilchberg, appartenant à la Fédération Suisse de Gymnastique, conduite par son Président, Monsieur Jacque STEHLI, ainsi qu'un autre membre du Club, Monsieur LANDIS, a proposé d'organiser soit à la fin Octobre ou en Novembre 84, une coupe du Monde Hermesetas. Peut-être même sera-t-il possible de la lier à la Coupe Nissen + Eterna (jour précédent). Ils ont été informés de toutes les exigences concernant cette compétition et ils contacteront aussitôt que possible David WARD HUNT, le responsable des questions concernant la Coupe du Monde Hermesetas et l'informeront si le problème de la Télévision a pu être solutionné.
- 6.4.2. David WARD HUNT a fait le rapport de ses contacts avec le Danemark, la Suède et le Canada ; ces nations sont également intéressées par l'organisation d'une Coupe du Monde Hermesetas.
- 6.4.3. David WARD HUNT fixera une date pour l'envoi des candidatures pour l'organisation de ces compétitions en précisant les conditions de prise en charge, la couverture TU et les autres facteurs importants.

6.5. Championnats d'Europe 1985

6.5.1. Le Président de la FIT Erich KINZEL, nous a précisé qu'il y a trois candidats à cette organisation : . Les Pays Bas GRONINGEN

. La Pologne

POZNAN

. La Suisse

LUCERNE LUCERNE

- 6.5.2. C'est maintenant au Praesidium de prendre la décision pour savoir qui organisera les Championnats d'Europe 1985.
- 6.5.3. Une fois la décision prise, la CT désignera l'un de ses membres pour se mettre en liaison avec le Comité d'Organisation de la compétition.

6.6. Jeux Mondiaux (World Games)

6.6.1. Apparement, les organisateurs ont une opinion très optimiste sur l'organisation de ces Jeux.

6.6.2. La CT commencera ses travaux à propos des Jeux Mondiaux lorsque la décision sera définitive et les détails d'organisation précisés.

7. PLANS POUR LES SALLES DE COMPETITION

Pour répondre à plusieurs demandes de la part des organisateurs de compétitions internationales, la CT, a établi des plans d'installation pour la plate-forme des juges (vue en plan et vue frontale) ainsi que pour les salles de compétition (voir annexe).

8. REUNION DU PRAESIDIUM A FRANCFORT

Le Praesidium a chargé deux de ses membres des responsabilités suivantes :

. Dr Ian GRANT Relations publiques

. Bernard AMMON Développement des sports régis par la FIT

9. NATIONS PAN/INDO-PACIFIC

La CT de la FIT a été informée qu'à Bozeman il a été accapté que les nations appartenant au groupe "Pan Pacific" changent de dénomination pour celle de "Indo Pacific", ce qui permettra d'inclure les pays bordés par l'Océan Indien. C'est également l'opinion de la CT de la FIT.

La CT attire l'attention des nations Pan/Indo sur le fait que toutes les compétitions organisées sous les auspices de la FIT, doivent se dérouler strictement selon les règles et les règlements de la FIT.

La CT remercie le Comité Pan/Indo de son aide et son travail en vue du développement des sports régis par la FIT.

10. <u>RECOMMANDATIONS</u> POUR DES MODIFICATIONS DE REGLES

La CT proposera au prochain Congrès que toutes les modifications de règles de compétition ne puissent se faire que tous les quatre ans, afin d'assurer plus de stabilité. Cette décision prendra effet à partir de 1986 (en espérant que ceux qui proposent des changements de règles prendront en charge le financement des réimpressions ainsi que les frais d'envoi des nouvelles versions).

Chaque proposition de modification de règles devra être faite par écrit

en précisant les raisons pour lesquelles cette proposition est faite.

Toutes les propositions de changements de règles seront étudiées à l'occasion de la Réunion ou du Congrès Technique, si toutefois ce Congrès Technique se déroule avant le Congrès Officiel. Si les décisions sont prises pendant le Congrès Officiel, alors la CT de la FIT demande l'application de ces modifications à partir de 1986.

11. INTERPRETATION DES REGLES POUR LE TUMBLING ET LE DOUBLE MINI TRAMP

Si vous souhaitez certaines précisions concernant les règles de compétitions, veuillez contacter les membres de la CT respectifs :

Tumbling

Jannie JANSEN 102 Chesterfield House, Koch Street Joubert Park Johannesburg 2001/ Afrique du Sud.

Double Mini Tramp

Len RANSOM 122 Ingleston Street Wakerley Queensland 4154/Australie

Nous vous prions de le faire sans tarder... n'attendez pas que plus tard de nouveaux problèmes vous mettent dans l'embarras.

12. NORMES

12.1. Toile du Trampoline

Les normes pour les toiles du trampoline ont été retouchées et rectifiées (voir annexe). La modification entre en vigueur avec effet immédiat et sera ratifiée lors du Congrès à Osaka.

12.2. Piste de Tumbling

En vue du développement du tumbling, il est devenu indispensable de rallonger la piste de tumbling. La CT a donc décidé, avec effet immédiat, de modifier les normes comme suit :

§ 3.1.1. (normes pour le TU : Dimmensions :

Longueur: Minimum 25'000 mm + 5'000 mm

Largeur : Minimum 1'800 mm

Hauteur : Minimum 40 mm

Cette modification sera ratifiée au Congrès à Osaka.

. NDLR : 1500 m/m serait souhaitable pour la construction amateur.

12.3. Ressorts

La CT constate qu'il est extrêmement difficile d'établir des normes pour les ressorts. Des discussions ont cependant déjà été menés avec des fabricants et la CT continuera ses recherches dans ce domaine.

Nous vous prions d'adresser toutes les propositions à ce sujet à Pierre BLOIS, membre de la CT responsable des aspects techniques concernant le trampoline.

13. ACROTRAMP

Pierre BLOIS a soumis le rapport concernant l'Acrotramp 1983 ainsi qu'un résumé très intéressant du colloque médico sportif "Stress dans les sports Acrobatiques" (en vente auprès de Pierre BLOIS au prix de FF 50).

ACROTRAMP 1984 - Les Arcs/France - du 7 au 14 Avril 1984 -

Des représentants des associations de ski artistique, de gymnastique, d'acrosport (main à main et tumbling) de trampoline et de parachutisme en feront partie, y compris les champions du Monde et d'Europe de la plupart des sports. Le colloque médico sportif traitera essentiellement le thème "confusions et pertes de figures acrobatiques".

ACROTRAMP 1984 été - Cannes/France - en Juin -

Un séminaire technique pour entraineurs est également envisagé dans le cadre de cette manifestation. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de Pierre BLOIS, 56, rue Jeanne d'Arc Saint Mandé 94160 FRANCE.

14. DIVERS

14.1. La CT tient à s'assurer que tous les résultats des compétitions internationales soient retenus. A ce sujet, le computer de David PICKUP sera utilisé;

c'est pourquoi une liste des résultats de toutes les compétitions importantes doit lui parvenir. En revanche, les résultats de n'importe quelle compétition peuvent être obtenus pour L 2.50 par compétition plus port.

Adresse: David PICKUP 7 Hawthorn Gardens, Low-Fell, Tyne + Wear NE9 5TD Grande Bretagne.

14.2. La FFST envisage d'organiser tous les deux ans une compétition internationale (sur invitation) à Antibes, qui aurait lieu en soirée dans les arènes; ceci en alternance avec le "Tournoi Mondial de Gymnastique d'Antibes".

14.3. Piste de Tumbling

En utilisant des vieux skis, les Français fabriquent une piste de tumbling extrêmement élastique, ménageant ainsi les articulations et la colonne vertébrale. Ils achètent ou recoivent ces skis des fabricants de skis et en font une plate forme couverte d'un tapis. Cet équipement est non seulement utile, mais également avantageux. Largeur maximale 1500m/m.

Pour des informations plus détaillées, plans etc... veuillez vous adresser à : Pierre BLOIS 56, rue Jeanne d'Arc 94160 Saint Mandé/France.

... Last but not least... Prière de prendre bonne note...

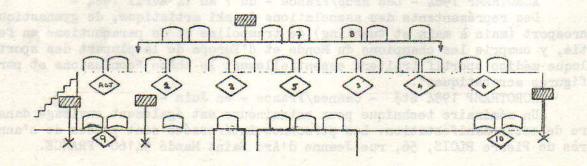
La CT a l'intention d'enregistrer prochainement les dates des juges dans le computer. De ce fait et afin de pouvoir établir une nouvelle liste des juges pour compléter notre manuel, je vous prie de modifier resp. compléter la liste annéexée. Veuillez bien contrôler les adresses ainsi que les dates d'échéances, et faites-moi connaître également les noms des juges qui sont encore mentionnés, mais plus actifs.

Afin que notre "homme ordinateur", David WART HUNT, puisse commencer ce travail le plus rapidement possible, je vous prie de me retourner la liste cijointe - évidement munie de vos modifications.

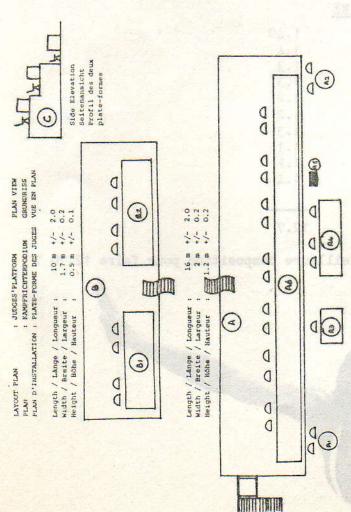
Jusqu'à la fin du mois de Mai 1984 au plus tard.

Je suis conscient que ce travail demande du temps supplémentaire respectable, mais je ne doute pas non plus de votre compréhension quant à l'importance d'une liste d'adresses mise à jour pour notre travail. Il arrive relativement souvent que des mois après, nous recevons des lettres, annonces etc... de retour dû à des adresses non valables. De ce fait il arrive que des questions ne peuvent pas être éclaircies ou des problèmes pas résolus à temps. Pour éviter des inconvénients de ce genre, je vous prie de m'informer de chaque changement d'adresse. Je vous en remercie d'avance.

The Lange Fig. 5 considerable insursance drogons at stance a grade K. BAECHLER



resign tree interested du colloque sedico aportir "Strame dans les aporte have



Legend / Erklärung / Légende

A Floor Level & Level 1 / Bodenebene und Kampfrichterpodium / Niveau Sol et Niveau 1

Floor Level / Bodenebene / Niveau Sol

Sitzplatze für Synchronkampfrichter und Schreiber Seating for Synchronised Judges and Secretaries

Sleges pour les juges au manque de synchronisation et leurs secrétaires

Table and Chair for Superior Judge Tisch und Stuhl für Wettkampfleiter

2

Table et chaise pour le Juge Arbitre

Table and 3 Chairs for Scorers / Computer Tisch und 3 Stühle für Protokollführer / Computer Table et 3 chaises pour le secrétariat de compétition et le responsable du N.

Master Score Board A5

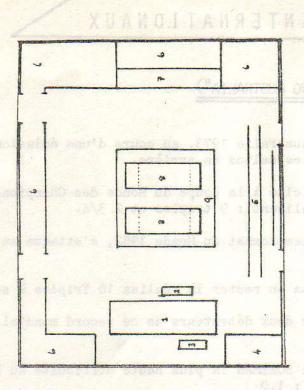
Tableau d'affichage des résultats Hauptprotokolltisch

Main Judges 'Platform (Level 1) / Kampfrichterpodium / Plate-forme des juges

Table and 14 Chairs for Judges 1 to 6 and Assistant Superior Judge and Secretaries Tisch und 14 Stühle für Haltungskampfrichter 1 - 6 und Assistent und Schreiber Table et 14 cheises pour les juges 1 à 6, le juge arbitre adjoint et leurs secrétaires A6

Level 2 / Obere Podiumsebene / Niveau 2

- Table and 2 Chairs for Amouncer and 2 Chairs for Judge 7 and Secretary Tisch und 2 Stühle für Hallensprecher und 2 Stühle für Kampfrichter 7 und Schreiber Table et 2 chaises pour 1s speaker et 2 chaises pour 1s juge 7 et sa secrétaire 81
- Mikrophon & TV (dr Ergebnisanzeige, Videoausrüktung. Table et 2 chaises pour le juge 8 et sa secrétaire et 2 chaises pour les responsables du magnétoscope. Micro et récepteur TV. Équipement vidéo. Microphone & TV for score monitoring. Video Equipment. Table and 2 Chairs for Judge 8 and Secretary and 2 Chairs for Video Operators. 87



VUE DE PLAN GRUNDRISS PLAN VIEW

PLAN DE LA SALLE

HALL LAYOUT

HALLENPLAN

Legend / Erklärung / Légende

Judges'Platform Kampfrichter-Plattform Plate-forme des juges 1 + 2

Results - Photo-copier

Photokopierer - Resultate Photocopieur - résultats

Sitzgelegenheiten für Kampfrichter + Schreiber Spare Seats for Judges and Secretaries Sièges pour juges et secrétaires

Sièges pour les compétiteurs Sitzplätze für Wettkämpfer Competitors Seating

Sièges pour les spectateurs Spectators Seating Zuschauer

VIP Seating

+ Sicherheitstische Trampolines + Safety Platforms Trampolines + Plate-formes de Sièges pour les officiels Trampoline

securité Floor Mats Bodenmatten

Tapis de protection

ECHOS INTERNATIONAUX

AUSTRALIE (EXTRAITS DE "TRAMPOLINING AUSTRALIA")

Rick VIRGIN, Champion d'Australie 1973, au cours d'une émission télévisée établit le record suivant : 8 triples saltos en arrière.

David WAREHAM qui a participé à la Coupe du Monde des Champions améliora ce record le 26 Octobre 1982 en réalisant : 9 triples et 2 3/4.

Brett AUSTINE, 5ème au Championnat du Monde 1982, s'attaqua au "Record". Il réalisa 10 triples en arrière.

Rick VIRGIN ne voulant pas en rester là réalisa 10 Triples à son tour.

Actuellement, il y a donc deux détenteurs de ce record mondial. Quel sera le prochain ??

Brett AUSTINE a réalisé à BOZEMAN la plus haute difficulté au DMT : 2,3 pts. MOUNT : BARANI OUT carpé : 1.0 DISMOUNT : FULL IN FULL OUT tendu : 1.3

LIZ JENSEN détient le record des CDM 82 avec une difficulté de 10 pts 60. Elle est la seulefemme qui réalise un triple salto arrière dans son exercice libre.

Exercice libre de Brett AUSTINE

MODERNING.		COMMON SERVICE	
1.	FULL IN TRIFFIS	С	1.40
2.	1/2 OUT TRIFFIS	Ъ	1.4
3.	Full in Full out	a	01.3
4.	1/2 out Triffis	c	1.3
5.	Triple Back	c	1.2
6.	Rudi out	Ъ	1.2
7.	Double Full in	b	1.3
8.	Rudi out	c	1.1
9.	Full in	ь	1.1
10.	Randi out	Ъ	1.4
			-

NDLR: Est-ce le meilleur choix et la meilleure composition pour faire 12.70 ?

12.7



TOTAL

NOUVELLE ZELANDE (EXTRAITS DE "KIWI FLYER")

QUELQUES RECORDS... Se de suot elemente envetgebbs ese quet en étingetel dancé

Brett AUSTINE est le détenteur de la plus haute difficulté réalisé au Championnat du Monde 12.70 pts à Bozeman. Le précédent détenteur était Stuart MATTHEWS avec 12.60 pts.

Le record du monde en compétition a été établi par Igor GAILIMBATOVSKI avec 13.10 pts à la Coupe Dobrovolski en Avril 1982.

NDLR: Igor a amélioré son record le 3 Décembre 1982 à Moulins en réalisant 13.50 pts, record absolu.

RASSOLINE, un tumbler soviétique a réalisé un quadruple salto arrière.

UTE LUXON, actuellement agée de 33 ans était la plus ancienne compétitrice à Bozeman où elle obtint 1 médaille d'Argent en "Synchro". Sa première participation au Championnat du Monde remonte à 1967.

NDLR

Elle fut la première Championne d'Europe en 1969 à Neuilly sur Seine mais sous son nom de jeune fille Ute CZECH. Son mari, Paul LUXON était également le premier Champion d'Europe. Quelle coïncidence!!!

Leigh HENNESSY de Lafayette USA saute depuis l'âge de 8 ans, elle était internationale à 12 ans et elle participe au Championnat du Monde depuis 1976.

En 1982, à Bozeman, Carl FURRER remportait le titre avec 5.30 pts d'avance sur le second l'Australien Glenn KELLY.

L'équipe américaine en synchro RANSOM/CALDERON remportait le titre avec 6.43 pts d'avance sur les seconds FOGG/McCANN Ecosse.

Importance de la difficulté

Des exercices libres de grande difficulté permettent rarement d'obtenir une bonne place au classement final. La précision des arrivées sur la toile et la qualité d'exécution sont essentielles.

Carl FURRER et son entraineur John BEER l'ont bien compris. Il fut le seul a réaliser plus de 9 pts sur les 3 exercices. Il faut le faire !!!

NDLR : Et ce n'est pas le DTN qui le dit !!!

NOUVEAU RECORD

Le mardi 10 Avril, pendant la semaine d'ACROTRAMP 84, Lionel PIOLINE a établi un record mondial : "Réaliser le Full-Full-Full à 3200 m au sommet de l'Aiguille Rouge".

C'est actuellement la figure la plus difficile jamais réalisée à une telle altitude. Qui dit mieux ?



CONFUSIONS ET PERTES DE FIGURES ACROBATIQUES

La réalisation d'une figure acrobatique demande de la part du sportif une bonne intégrité de tous ses récepteurs sensoriels pour se situer par rapport à son environnement, et une coordination fine entre eux et le système musculaire pour effectuer un mouvement adapté.

L'apprentissage d'une figure acrobatique est difficile. Et la qualité de cette figure varie dans le temps. Même les meilleurs acrobates présentent parfois des confusions de figures, voire même des pertes de figures.

LES RECEPTEURS D'INFORMATIONS EXTERNES - Dr BARRAULT, médecin-chef de l'INSEP - sont nombreux et répartis dans l'organisme. Chacun d'entre eux est spécifique d'un type d'informations et tous, après avoir perçus une information, la transmettent au système nerveux central.

est un organe sensoriel essentiel. Il permet de capter des images variées et d'apprécier des distances, des vitesses, des reliefs, des contrastes. Il permet aussi de repérer l'horizontalité et la verticalité. Les deux yeux travaillent en complémentarité, bien que chaque personne ait un coté prédominant, dit "directeur".

L'OREILLE - Pr LIENHARD, ORL des hopitaux des armées permet de capter des sons multiples et variés. Elle est dotée d'un système
hydraulique très complexe, appelé, appareil labyrinthique, qui permet de capter
dans les trois plans de l'espace, les vitesses et les accélérations des mouvements
de la tête. Grâce à cet appareil, une personne peut maintenir une position, ou la
modifier. C'est l'organe de l'équilibre.

LES PROPRIOCEPTEURS - Dr GRAPTON, Rhumatologue
Dans les muscles, les tendons et les articulations sont situés de nombreux récepteurs sensibles au moindre mouvement de l'appareil locomoteur. Ils participent à la réalisation de mouvements précis.

INTERACTION DES RECEPTEURS SENSORIELS - Pr GAUTHIER, Psychophysiologiste et Mr REZETTE, professeur EPS

Tous les récepteurs sont liés par des fibres nerveuses au système nerveux central. Des influences sont possible pour modifier les réponses consécutives à diverses stimulations. Nombreux sont les lieux de perturbation qui peuvent être à l'origine de modifications ou de pertes de figures.

L'APPRENTISSAGE ET SA DETERIORATION - Pr PAILLARD, psychophysiologiste, CNRS -

Pour apprendre à réaliser une figure acrobatique, il est nécessaire de percevoir de nombreuses stimulations externes, de les intégrer pour pouvoir ensuite réaliser une figure précise. L'entraînement et la répétition permettent d'affirmer la réalisation d'une figure.

Nombreuses sont les causes de détérioration d'une figure.

MECANISMES PSYCHOSOCIOLOGIQUES - Mr LEMOINE, psychosociologue - Des facteurs psychologiques et sociologiques peuvent intervenir pour perturber la réalisation d'une figure même si celle-ci a été bien apprise. Les détériorations de figures sont souvent corrigibles.

permet d'apprécier les modifications dans le temps d'une même figure acrobatique par la mesure des vitesses et des accélérations de multiples repères anatomiques dans les trois plans de l'espace.



M. N. S. S. RUE DE CLICHY PARIS (IX')

EPREUVES DE MASSE & DE PROPAGANDE

Dans le cadre des dispositions des articles 7 & 40 des statuts (activités temporaires : épreuves de masse et de propagande), LA MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS garantit <u>les participants non licenciés</u> aux dites épreuves organisées par les clubs adhérents, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une Ligue ou d'une Fédération et ce, dans les conditions suivantes :

I/ ACTIVITE GARANTIE: Les accidents survenus au cours de la participation effective à une épreuve de masse et de propagande en qualité de compétiteur et éventuellement de dirigeant bénévole (trajet exclu).

II/ PRESTATIONS :

1°) Remboursement des Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (ces derniers limités à 90 jours) en complément des prestations servies par tout régime de prévoyance obligatoire et jusqu'à concurrence de 100% du tarif plafond conventionnel de la Sécurité Sociale.

Pour les non assujettis à un tel régime : remboursement à concurrence de 100% du tarif de la Sécurité Sociale.

Il est rappelé que la M.N.S.:

- ne peut en aucune manière se substituer à tout régime de prévoyance obligatoire lorsqu'un assujetti se trouve en contravention avec ce dernier
 - ne peut suppléer à la carence d'un adhérent qui études terminées, service national accompli ou privé d'emploi - néglige de s'inscrire à l'Agence Nationale pour l'Emploi dans le délai imparti

Cette non substitution, cette non suppléance, s'appliquent également aux bénéficiaires des défaillants.

- Pendant la durée du service national les militaires étant obligés de recourir aux soins du service de santé des armées, la M.N.S. n'intervient que pour les soins d'urgence distribués en secteur civil.

2°) Incapacité Permanente

- Capital libératoire de --- F. 40.000,00 réductible suivant le degré - ou Rente Annuelle de ---- F. 3.200,00 d'invalidité - sans franchise -

3°) Décès :

- Indemnité de ----- F. 20.000,00 aux seuls ayants-droit : Conjoint, enfants, ascendants.

SERIE C

La M.N.S. ne saurait intervenir en aucune manière pour des accidents survenant au cours du trajet - tant aller que retour - ni attribuer d'indemnisation pour perte de salaire ou manque à gagner.

III/ COTISATION UNITAIRE POUR CES EPREUVES :

- Activités des catégories I & II du tableau de classement de la MNS F. 1,50

IV/ VALIDITE DE LA GARANTIE :

La durée des dites épreuves qui auront été demandées au préalable (3 jours maximum).

V/ RESPONSABILITE CIVILE - Police nº 194.979 -

En application des arrêtés des 5 Mai et 6 Juillet 1962, la M.N.S. procure automatiquement aux participants non licenciés de ces épreuves de masse et de propagande une garantie en Responsabilité Civile - engagée en vertu des articles 1382 à 1386 du Code Civil -, auprès d'une Compagnie d'Assurances, dans les limites suivantes :

- Dégâts matériels ----- F. 2.000.000,00

- Dommages Corporels ----- F. sans limite de somme

VI/ ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

ADHESTON : Les épreuves de masse et de propagande devront faire l'objet d'une demande de garantie 10 jours avant la manifestation faisant apparaître :

- les nom et adresse du responsable du club organisateur

- les dates et le lieu des épreuves

accompagnée d'un chèque postal (CCP PARIS 840-71M) ou bancaire à l'ordre de la M.N.S. de <u>F. 60,00</u> minimum de perception à valoir sur le montant des cotisations.

Dans les 48 heures de la fin des épreuves, le nombre de participants sera communiqué à la M.N.S. avec le complément de la couverture financière (au dela des F 60,00 déjà versés) et les noms et adresses des personnes à qui une déclaration d'accident aura été remise.

DECLARATION D'ACCIDENT: Les déclarations remises aux blessés devront être retournées dans les 5 jours au club organisateur qui veillera à ce qu'elles soient correctement établies et après les avoir complétées (la mention "Epreuves de masse et de propagande" devant être portée au lieu et place du "n° de licence") et authentifiées, seront transmises par courrier tournant à la M.N.S.

Sauf cas de force majeure dûment établi, tout accident non déclaré dans le délai d'UN MOIS sera frappé de forclusion.

RESPONSABILITE CIVILE: Tout accident pouvant mettre en cause la R.C. d'un participant ou des organisateurs devra faire l'objet d'un rapport circonstancié dans les 5 jours.

---0000000---

DOCUMENTATION

Le premier numéro de la nouvelle revue de la D.T.B. "Trampolin Turnen vient de paraître.

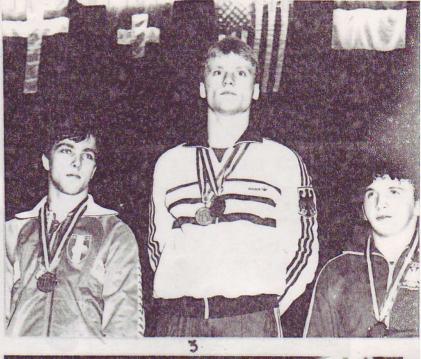
Le sommaire de ce numéro.

- . Informations sur les ligues
- . Coupes du Monde
 - . Compétition junior Grande Bretagne/R.F.A.
 - . Informations
 - . Liste des nouveaux juges nationaux
 - . Conseils pédagogiques
- . Résultats des compétitions nationales et internationales

Le prix de l'abonnement annuel est de D.M. 10 à verser à : Herr Herwart Seifert Gedrathof 8 D 3000 HANNOVER 51 R.F.A.



- 1. R. PELLE -D-
- 2. K. SHREVE USA J. CAMPBEIL - USA
 - M. LAKIERE P
- 3. L. PIOLINE F
 - R. PELLE D W. ZDZISKAN - POL
- 4. B.KRUSWICKI -D
 - A.HOLMES -GB
 - N. CONTE -F
- 5. S.ELLIOT -USA
 - C. FOX -USA D.SEMMOLA -F







ET DES DISCIPLINES ACROBATIQUES D'ANTIBES



LAURENT MAINFRAY

PHOTO : PHILIPPE COTTERET